

Exemples de chantiers réalisés dans le cadre des appels à projets Trame verte et bleue.



## NATURE EN VILLE : RENFORCER LA TRAME VERTE URBAINE

**METZ (57)**



### CHIFFRES-CLÉS

#### CARACTÉRISTIQUES

- Un potentiel de 1500 hectares d'espaces à caractère naturel soit 35 % du territoire.
- Entre 2020 et 2023 : 499 sites identifiés par l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), et 135 retenus par la Ville de Metz pour leur faisabilité technique.

#### IMPACTS

- Plus de 12 000 arbres et arbustes auront été plantés entre les hivers 2019-2020 et 2023-2024
- 6 écuroducs installés, 12 prévus au total

### CONTEXTE

La Ville de Metz répond en 2019 à un premier appel à projet « Trames vertes et bleues » financé par la Région, l'Agence de l'eau et la DREAL pour poursuivre ses actions en faveur de la biodiversité pour la période 2019-2021. Ces actions visent ainsi à atténuer ou effacer les ruptures, améliorer le potentiel écologique et les fonctions des espaces à caractère naturel que sont les parcs, jardins, vergers, bordures de voies, etc. Cela doit permettre, d'une part, à la faune locale de se déplacer d'un espace de nature à l'autre pour réaliser une partie de son cycle de vie, et d'autre part de tendre vers des services écosystémiques qualitatifs (infiltration des eaux pluviales, lutte contre les îlots de chaleurs urbains, amélioration de la qualité de l'air, etc.).

Pour initier ce programme, la Ville a commencé en 2019-2020, par des travaux de plantation dans les quartiers périphériques pour lesquels le renforcement des trames a des impacts notoires, du fait de leur proximité avec des espaces naturels et leur degré d'anthropisation moindre que le centre-ville.

En 2020-2021, Metz poursuit son programme en partenariat avec l'AGURAM et retient 25 sites de plantation parmi ceux identifiés par l'Agence dans les quartiers de Devant-lès-Ponts, Magny et Plantières Queuleu.

Durant cette période, Metz a choisi de mettre l'accent sur les plantations afin de répondre à l'objectif de la Ville de planter 10 000 arbres et arbustes par an. Cette action répond également aux objectifs de la Charte de l'arbre adoptée en 2014, et renouvelée cette année, qui vise la protection du patrimoine existant et l'adoption de meilleures techniques de plantation.

### CONTACTS :

#### Samia Smaallah

Chargée de projets développement durable,  
Service Biodiversité et Espaces Naturels  
Eurométropole de Metz  
ssmaallah@eurometropolemetz.eu

#### Sébastien Marqueton

Directeur adjoint du Pôle Parcs,  
Jardins et Espaces Naturels, Ville de Metz  
smarqueton@mairie-metz.fr

## CONTEXTE (SUITE)

En 2021, Metz répond à un second appel à projet «TVB» pour la période 2022-2024. Dans ce cadre, 98 nouveaux sites de plantations sont retenus dans les quartiers de Magny, Plantières Queuleu, Borny, Vallières et Centre-ville. La mise en place de 12 écuroducs est également prévue, dont 1 sur une parcelle privée, ce qui nécessite la signature d'une convention avec des riverains. Aujourd'hui, la moitié du potentiel au sein de la ville a été identifiée.

Cet appel à projet prévoit 3 volets : étude, opération et animation. Ce dernier volet, en lien avec les associations locales de protection de la nature, a donné lieu à des sorties et chantiers nature sur les différents milieux de la TVB messine avec les habitants, à des expositions annuelles à ciel ouvert sur la biodiversité ou encore à des animations auprès des écoliers (sur les pollinisateurs, les chauves-souris et la faune sauvage en général).

### Precisions méthodologiques pour les programmes renforcement de la trame verte urbaine :

Pour analyser la fonctionnalité de la trame verte urbaine, des espèces cibles ont été choisies et l'occupation du sol a été complétée de la façon la plus fine possible, sur la base d'une typologie de milieux préalablement définie. Des modélisations informatiques ont été réalisées (selon la méthode distance-coût) pour deux espèces cibles, le Hérisson d'Europe et l'Écureuil roux, afin d'identifier les espaces qui sont bien connectés, les espaces fragiles et les ruptures.

D'autres données ont été analysées pour adapter les aménagements proposés : l'étude biodiversité de la Ville de Metz, la qualité de l'air (Atmo Grand Est), le phénomène de surchauffe urbaine (thèse sur les îlots de chaleur), ou encore le cadre de vie des habitants.

Pour sélectionner les essences les mieux adaptées aux enjeux identifiés (biodiversité, régulation du climat, absorption des polluants, etc.) et écarter celles qui ne sont pas compatibles avec les usages du site (risque allergique, fruits toxiques, racines superficielles, etc.), l'outil SESAME a été utilisé.

## CHIFFRES-CLÉS

### COÛTS

- Coût des travaux menés en 2019-2021 (AAP1) : plus de 250 000 euros HT.
- Coût des travaux en 2022-2024 (AAP2) estimés à près de 230 000 euros HT.

### FINANCEMENT

- Financements par l'Agence de l'Eau à près de 70%.

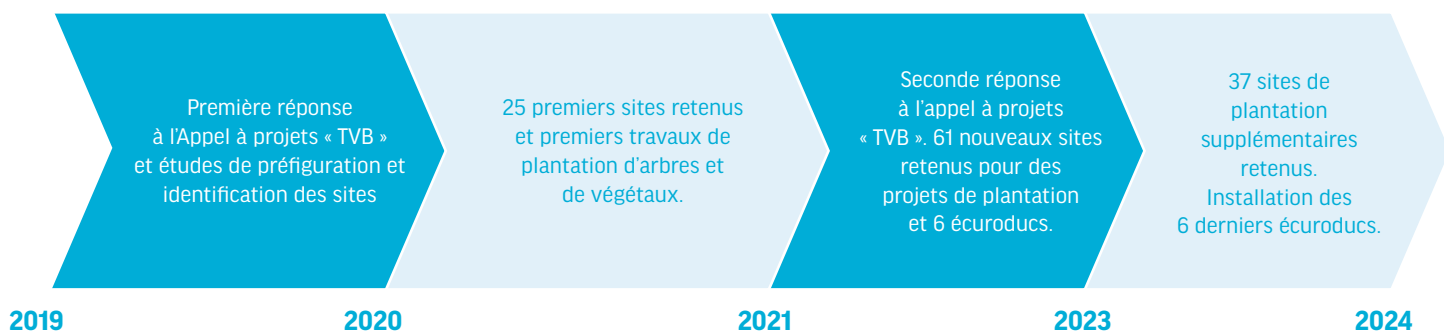
### MOYENS HUMAINS

- Une partie des plantations et des installations d'abris et passages à faune est réalisée en régie par les agents du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels de la Ville de Metz.

### PARTENAIRES

- Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM).
- Eurométropole de Metz.

## GRANDES ÉTAPES DU PROJET



## RETOURS D'EXPÉRIENCE

La liste des végétaux éligibles dans le cadre de l'appel à projet pose plusieurs défis à la Ville de Metz, tout d'abord la prise en compte du changement climatique et l'adaptation de ces essences au climat futur, et ensuite sur le périmètre possible pour considérer des essences comme indigènes. Ces enjeux sont particulièrement forts dans des milieux anthropisés, où peu de végétaux sont présents et où les îlots de chaleur et les besoins d'arrosage deviennent un problème croissant. Metz pourrait donc se tourner vers d'autres appels à projet à l'avenir plus adaptés selon le milieu retenu et les services écosystémiques attendus.

### EN SAVOIR PLUS

- Article de l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'agglomérations de Moselle).

Fiche rédigée par :

AUXILIA  
CONSEIL EN TRANSITION

tranitions

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST  
Liberté, Égalité, Fraternité  
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

GRAND EST  
RÉGION VERTE